

Chers amis,

La contribution que je souhaite mettre ici en exergue concerne plusieurs chapitres du "projet de société du Modem". Elle est d'ailleurs partiellement abordée au chapitre "Economie solidaire et responsable" du Document de Travail du Congrès d'Arras.

J'y ajouterais ceci. On peut aller plus loin que ce qui est développé à ce chapitre en créant une véritable société mutualiste qui reposerait sur une sécurisation réciproque des citoyens et des différents acteurs de la Société Française. L'Etat et les citoyens, ensemble, créeraient les conditions d'un "vivre ensemble" harmonieux.

Le postulat d'une telle société - qui maintiendrait bien sûr le principe de libre entreprise" impliquerait alors des changements importants dans tous les domaines de la vie des citoyens :

- Nouvelle échelle de revenus ;
- Logement (création d'une "mutualisation" de l'accès au logement ce qui aurait pour conséquence la fin des expulsions et des saisies de tous ordres) ;
- Bancaire (création de mutuelles bancaires) ;
- Refonte du système du recouvrement (qui disparaîtrait compte-tenu de la mutualisation de la société) ;
- Assurances (pour tous) ;
- Formation (permettre à l'ensemble des étudiants toutes formations confondues de financer leurs études et leur vie quotidienne pendant celles-ci) ;
- Emploi (périodes sans emploi minimales) ;
- Système de retraite (nouvelle échelle dans le calcul de celles-ci) ;
- Fiscalité (notamment impôts prélevés à sa source) ;
- Entreprises (organismes financiers dédiés aux entreprises)...

L'idée générale serait de permettre à bon nombre de nos concitoyens de sortir des situations inextricables dans lesquelles ils se trouvent bien souvent malgré eux, en les évitant avant même qu'elles leur tombent dessus, par la création de cette sécurité engendrée par tous et profitant à tous...

Jocelyne BRULIN (06 07 45 18 44 si vous aviez besoin de précisions sur ce que j'ai indiqué).